



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **M. et Mme VIJVERMANS-STREPENNE** domiciliés rue du Bois d'Hazy, 8 – 6600 BASTOGNE

Le terrain concerné est situé à Mabompré, 15 - HOUFFALIZE et cadastré Div. II, Sect. A, n°1254G et 1254/2.

Le projet consiste en la **transformation d'une grange en maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecart au Guide Communal d'Urbanisme – UU3 au point de vue de :

- Angle de toiture du volume annexe différent de celui du volume principal ;
- Réalisation de plusieurs baies d'allure horizontale ;
- Combinaison du bardage en bois avec du crépi au lieu de la pierre ;
- Menuiserie de matériau et de tonalité différents pour l'ensemble du bâtiment principal ;
- Réalisation d'une cheminée métallique.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.56, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05.10.2021 au 19.10.2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Affichage le 28.09.2021